

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AMR 37/008/2006 – ÉFAI

20 décembre 2006

Action complémentaire sur l'AU 329/06 (AMR 37/007/2006, 8 décembre 2006)

Craintes pour la sécurité / Menaces de mort

HONDURAS

Carlos Hernández (h), président de l'ONG de défense des droits humains *Asociación para una Sociedad más Justa* (ASJ, Association pour une société plus juste)
Dina Meza (f), directrice de projet et journaliste d'investigation à l'ASJ
Robert Marín García (h), journaliste d'investigation pour l'ASJ
Claudia Mendoza (f), journaliste d'investigation pour l'ASJ
Rosa Morazán (f), journaliste d'investigation pour l'ASJ

Personne tuée : **Dionisio Díaz García (h), avocat de l'ASJ et conseiller auprès de l'équipe de journalistes de l'association**

Des membres de l'*Asociación para una Sociedad más Justa* (ASJ, Association pour une société plus juste) ont été la cible de nouvelles tentatives d'intimidation, tandis que les autorités tardent énormément à mettre en place des mesures de protection. La vie de ces personnes, en particulier celle de Carlos Hernández, reste gravement menacée.

Le 18 décembre, vers 21 heures, un homme a garé sa moto derrière la maison de Carlos Hernández, où il est resté suffisamment longtemps pour éveiller les soupçons des voisins. Cinq jours plus tôt, deux hommes à moto auraient été vus près du domicile de Carlos Hernández, dont ils auraient demandé l'adresse. Le 7 décembre, soit une semaine auparavant, Carlos Hernández a été suivi par un motocycliste, qu'il n'a réussi à semer qu'au bout de deux heures.

Le 15 décembre, une source proche des services de renseignements de l'armée a prévenu Robert Marín García que des sociétés de sécurité privées avaient apparemment formé le dessein d'assassiner plusieurs membres de l'ASJ au cours du mois. Elle aurait mis en garde les journalistes qui, selon ses termes, « *leur donnaient envie de tuer* », et leur a suggéré de quitter le pays pour leur propre sécurité.

L'avocat Dionisio Díaz García, qui travaillait pour l'ASJ, a été abattu le 4 décembre par le passager d'une moto.

Il avait défendu un certain nombre d'ex-employés de sociétés de sécurité dans des affaires de licenciements présumés abusifs. Amnesty International remarque avec inquiétude que les manœuvres d'intimidation dirigées contre Carlos Hernández ressemblent fortement à celles dont Dionisio Díaz a été la cible avant d'être tué. Comme Carlos Hernández, Dionisio Díaz avait été suivi et avait reçu un SMS de menaces en anglais.

Amnesty International est préoccupée par le fait que les autorités honduriennes tardent à réagir face à cette situation. Si le ministère de la Sécurité publique et les services du procureur général semblent très près d'intervenir, plus de deux semaines après l'assassinat de Dionisio Díaz García, l'ASJ attend toujours la mise en place de mesures de protection.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par le fait que Carlos Hernández a été la cible de nouvelles tentatives d'intimidation ;
- priez les autorités de prendre sans délai des mesures de protection visibles en faveur de Carlos Hernández, des autres membres de l'ASJ et de leurs proches, conformément aux souhaits de ces personnes ;
- exhortez-les à diligenter une enquête approfondie et indépendante sur l'homicide dont a été victime Dionisio Díaz García ainsi que sur les menaces dirigées contre d'autres membres de l'ASJ, et priez-les de traduire en justice les responsables présumés ;
- rappelez aux autorités qu'en vertu de la Déclaration des Nations Unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, elles sont tenues de reconnaître la légitimité des activités des défenseurs des droits humains et leur droit de mener celles-ci sans restriction ni crainte de représailles.

APPELS À :

Président de la République du Honduras

Manuel Zelaya

Presidente de la República de Honduras

Casa Presidencial

Boulevard Juan Pablo Segundo

Palacio José Cecilio del Valle

Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 235 7700

Formule d'appel : *Estimado Señor Presidente, / Monsieur le Président,*

Ministre de la Sécurité publique

Álvaro Romero

Minister of Public Security

Ministry of Public Security

Edificio Pujol, 4to. Piso, Col. Plamira (Blvd. Morazán)

Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 220 4352

Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Procureur général

Leónidas Rosa Bautista

Fiscal General del Estado

Ministerio Público

Lomas del Guijarro, Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 221 5667

Formule d'appel : *Estimado Sr. Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères

Milton Jiménez Puerto

Ministro de Relaciones Exteriores

Secretaría de Relaciones Exteriores

Colonia Miraflores, Boulevard de las Fuerzas Armadas

Contiguo al Palacio de Justicia, Edificio Antigua Casa Presidencial, Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 234 1922

+504 234 1484

Organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains

Asociación para una Sociedad más Justa (ASJ)

Apartado Postal 30676, Toncontín

Comayagüela, Honduras

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 31 JANVIER 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*